

Portique porte-accessoires
Référence 940

Notice d'instructions _____

FR



302.63.21

Afin d'assurer l'amélioration de ses produits, HUCHEZ se réserve le droit de modifier les matériels tels que décrits ci-après et de les fournir, dans ce cas, différents des illustrations de cette notice.

Reproduction interdite

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|---|
| 1 - Avertissement général | 2 |
| 2 - Présentation des appareils..... | 2 |
| 3 - Manutention - Stockage | 4 |
| 4 - Montage et mise en service | 4 |
| 5 - Entretien et maintenance | 5 |
| 6 - Contre-indications d'emploi..... | 5 |
| 7 - Mise hors service..... | 5 |
| 8 – Annexe : Pièces détachées | 6 |

1 - Avertissement général

Ces portiques sont considérés comme une structure et ne sont pas concernées par la Directive Européenne.

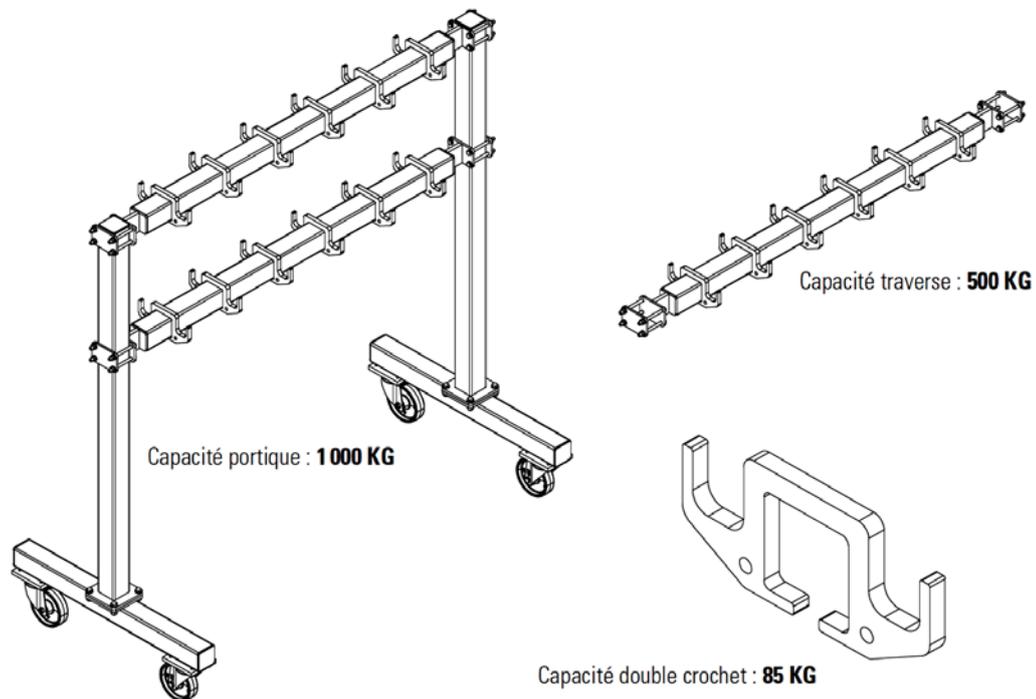
- Avant d'utiliser ce portique, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.
- Cette notice d'instructions doit être conservée à la disposition de tout opérateur et de toute personne chargée de la maintenance. Le constructeur fournira des exemplaires supplémentaires sur simple demande.
- Veuillez vous assurer que l'opérateur est apte à en assurer le fonctionnement aux conditions prévues dans cette notice. Ceci afin de préserver la sécurité des personnes et de l'environnement.
- N'utilisez jamais ce portique avec une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée.
- Ces portiques porte-accessoires sont déplaçables avec les accessoires positionnés aux endroits prévus à cet effet mais ne peuvent en aucun cas être utilisés pour le levage de charges ainsi que le levage ou le transport de personnel.
- Avant chaque utilisation, l'opérateur vérifiera le bon état de l'appareil particulièrement l'absence d'usure ou de déformation...
- Le constructeur décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation des appareils non prévues dans la présente notice ; ainsi que les conséquences de démontage, modifications ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances sans son accord écrit.

2 – Présentation des appareils

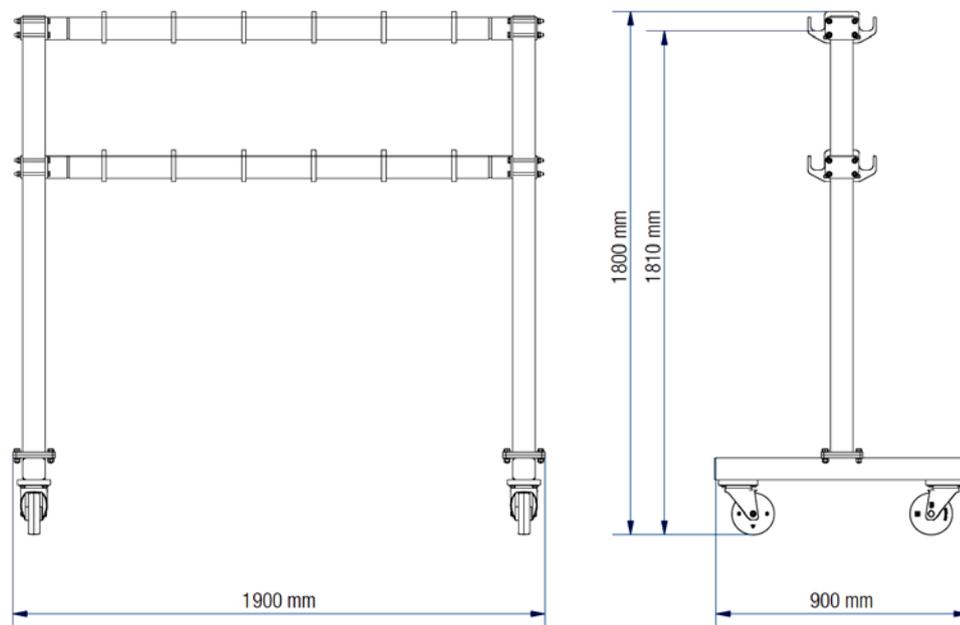
2.1. Construction et caractéristiques techniques :

- Capacité du portique : 1000 kg d'accessoires.
- Construction robuste : montants et barres de suspension en acier.
- L'écartement entre les 2 barres de suspension est réglable en hauteur. Capacité de charge par barre de suspension : 500 kg.
- 2x6 double crochets de suspension zingués coulissants afin d'adapter l'espacement entre les accessoires plus ou moins encombrants sur les barres de suspension. Capacité de charge par double crochet : 85 kg.

- Portique équipé de quatre roulettes pivotantes dont 2 avec frein. Rotation 360°.
- Peinture grise (RAL 7016).
- Options possibles : barre de suspension supplémentaire, crochets supplémentaires (par paire), autres couleurs de finition.



Cotes d'encombrement :



2.2. Fonctionnement

Le déplacement ou la mise en place du portique se fait par poussée sur les montants.

Les accessoires de levage sont positionnés sur les crochets de suspension qui peuvent ainsi coulisser le long de celles-ci afin d'adapter l'espace entre les accessoires plus ou moins encombrants.

L'écartement entre les 2 barres de suspension est lui-même réglable en hauteur.

Rappel :

- **Ce portique ne doit jamais être utilisé pour du levage de personnel ou pour du levage de charge.**
- **Respecter les capacités indiquées dans le paragraphe 2.1.**

3 – Manutention - Stockage

La manutention du portique s'effectue simplement en le faisant rouler.

Il est recommandé de stocker ce matériel à l'abri des ambiances agressives (poussière, humidité...). Il devra être nettoyé et protégé contre la corrosion (graissage...).

4 – Montage et mise en service

Le portique est livré en 4 pièces (+ crochets) sur palette avec 2x6 double crochets de suspension zingués coulissants.

4.1. Assemblage du portique :

À l'aide des boulons fournis, assembler les montants **2** sur les sommiers **3**.

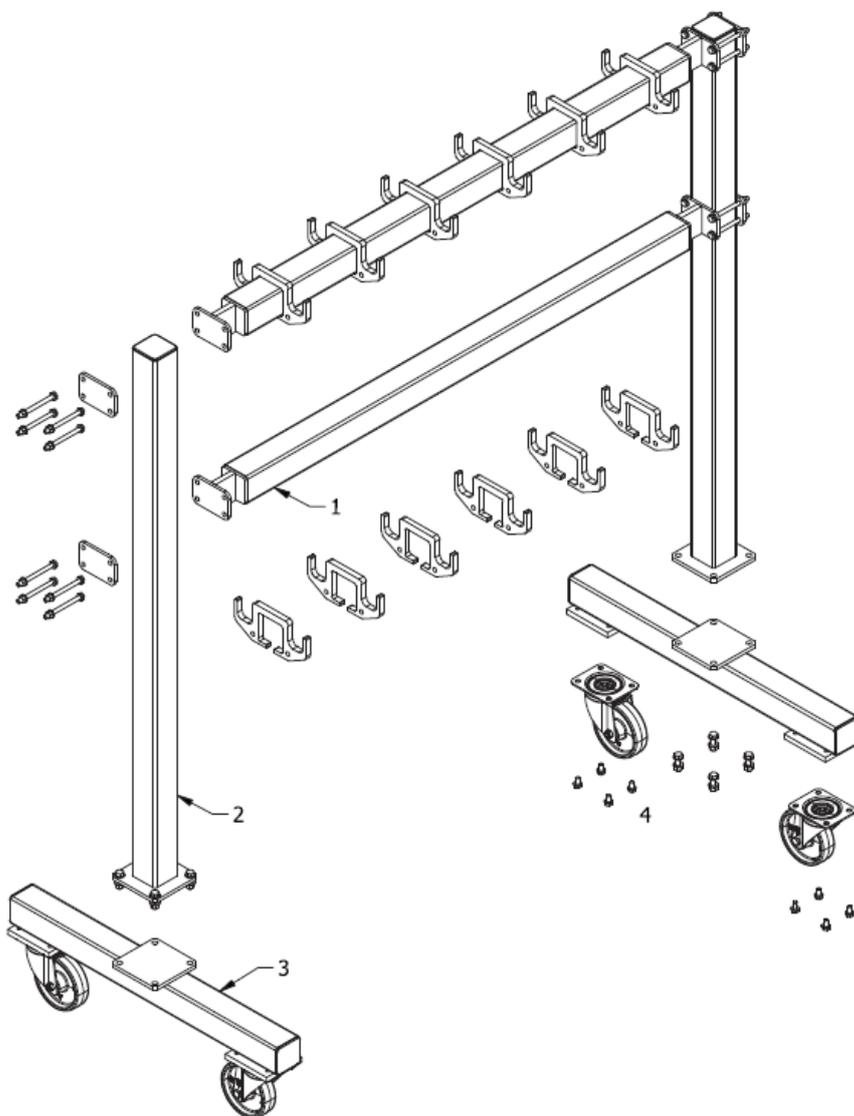
Soulever avec un moyen de levage approprié la traverse **1**.

Redresser un des pieds **2** + **3** à la verticale puis, à l'aide de la platine et des boulons fournis, ceinturer la poutre.

Reconduire la même opération pour le second pied.

Enfin assembler la seconde traverse.

Une autre méthode consiste à monter l'ensemble traverses au sol et pieds couchés sur le côté, et de mettre ensuite le portique sur ses roues. L'ordre de montage ne sera toutefois pas différent.



5 – Entretien et maintenance

Aucun entretien particulier n'est à appliquer sur ce type de portique, mais il convient toutefois de :

- Graisser périodiquement les pivots des roues.
- Vérifier tous les ans le bon serrage de l'ensemble de la visserie.
- Remplacer tout élément suspect ou usager.

Couple de serrage des boulons :

Boulons : M 10 : 3.5 daN.m
M 12 : 6 daN.m
M 14 : 9.6 daN.m
M 16 : 14.6 daN.m
M 18 : 20 daN.m.

6 – Contre-indications d'emploi

Avant toute utilisation, s'assurer qu'il n'existe aucune cause de surcharge telle que : adhérence au sol, succion, coincement, etc.

Nous vous mettons en garde contre toutes les utilisations ou les manipulations fautives interdites ci-dessous :

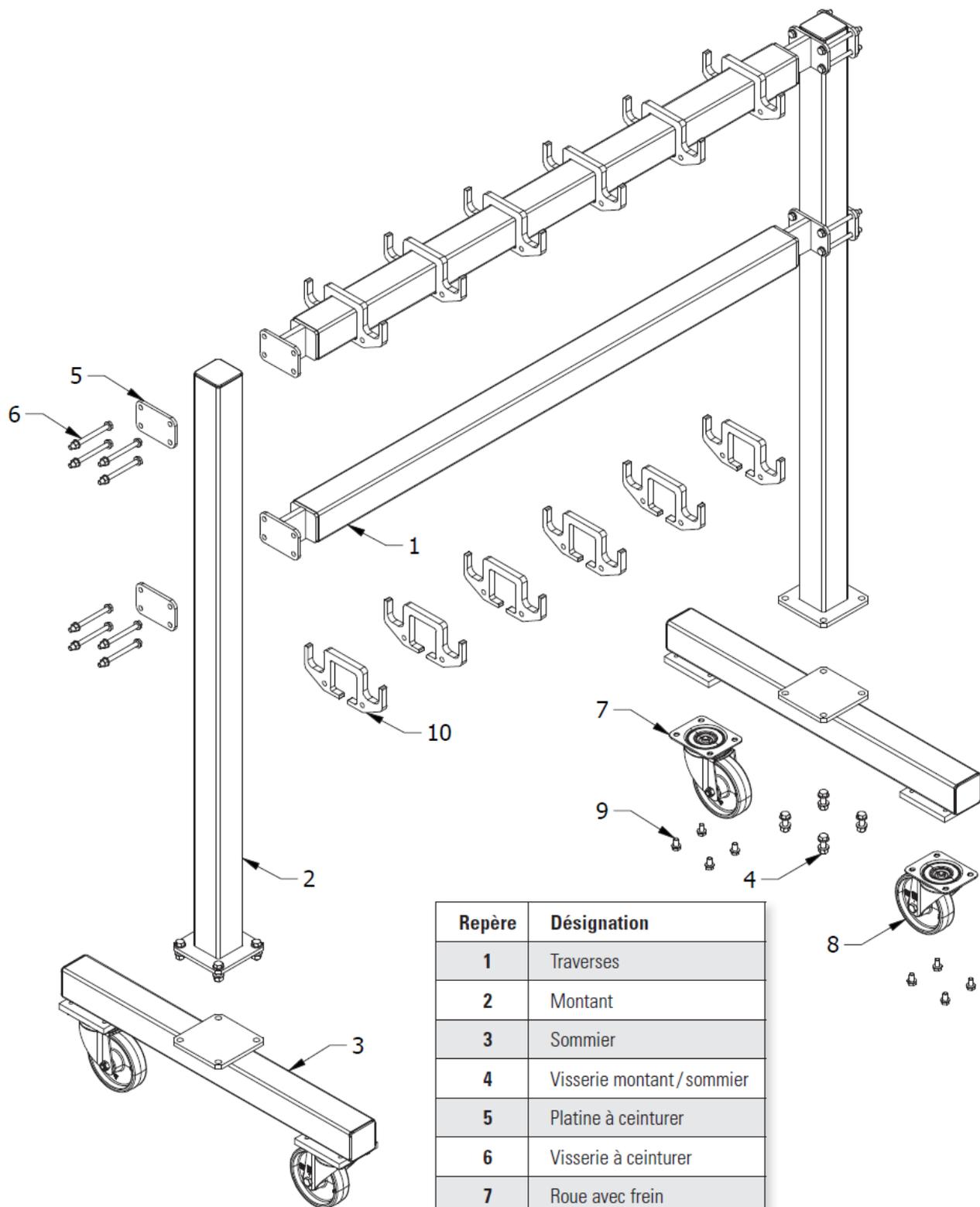
Il est interdit :

- de positionner des charges supérieures à la charge nominale indiquée sur la plaque de l'appareil ;
- d'utiliser le portique pour lever ou transporter du personnel ;
- d'utiliser le portique pour lever une charge ;
- d'utiliser les appareils pour d'autres opérations que celles auxquelles ils sont destinés ;
- d'employer des pièces ou composants autres que les pièces ou composants d'origine du constructeur

7 – Mise hors service

Lorsque le matériel présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a obligation pour l'utilisateur d'assurer l'élimination de ce matériel, à savoir : mise hors d'état de fonctionner, éventuellement démontage.

8 – Annexe : pièces détachées



| Repère | Désignation |
|--------|---------------------------|
| 1 | Traverses |
| 2 | Montant |
| 3 | Sommier |
| 4 | Visserie montant /sommier |
| 5 | Platine à ceinturer |
| 6 | Visserie à ceinturer |
| 7 | Roue avec frein |
| 8 | Roue sans frein |
| 9 | Visserie roue |
| 10 | Double crochet |